

## Correspondance du Capitaine Duvoisin

---

(SUITE <sup>(1)</sup>)

---

124. (A M. de Charencey. 9 décembre 1867.)

Je vous remercie d'avoir songé à moi, en m'envoyant votre dernière brochure, les Affinités du basque.

Comparer les langues par le rapprochement de leurs structures, diverses d'un côté et analogues de l'autre, c'est une méthode très-philosophique qui conduira à de belles découvertes. Lorsque ce vaste champ sera défriché, beaucoup de données encore fort confuses de la science seront converties en certitudes; il surgira des vérités qu'on ne pressentait pas; plusieurs conjectures mal fondées tomberont d'elles-mêmes. La connaissance des formes primitives du langage est un but digne des plus grands efforts; car si on parvenait à l'atteindre, on aurait la clef des plus grosses difficultés. Par exemple, la comparaison du basque avec le latin, le grec et le sanscrit, prouve jusqu'à l'évidence que la grammaire basque est plus vieille d'une période de temps, période durant laquelle les adverbes et les prépositions ont pris naissance; puis le verbe a été syncopé et enfin renforcé et nuancé par l'adjonction des prépositions. La syncope, avantageuse au point de vue de la rapidité et de l'énergie du discours, présente l'immense inconvénient de produire la pluralité des conjugaisons et l'impossibilité de conserver tous les temps et toutes les relations.

Je saisis très-bien la différence des deux systèmes au moyen du basque, qui use de l'un et de l'autre. Rien ne serait plus facile à cette langue que de contracter toujours le verbe avec un nom verbal, et cependant il ne profite de cette faculté que d'une manière exceptionnelle; il préfère sa conjugaison unique. La science ne lui est pas assez reconnaissante de cette conservation.

---

(1) XIX, 58, 280, 425, 449.

Cela viendra, n'en doutez pas, lorsqu'elle aura dépouillé les éléments de toutes les langues, dont elle est en train de faire une sorte d'autopsie; quand elle aura acquis, sinon la connaissance parfaite, du moins le sentiment des formes les plus anciennes. Alors elle se trouvera heureuse de pouvoir étudier la structure de la vieille grammaire dont le basque a gardé la trace ineffaçable.

Si la science parvient un jour à démêler les formes primitives du latin, du grec et du sanscrit, c'est à dire celles qui ont précédé la période de contraction, alors, suivant mes conjectures, on verra que leur analogie avec le basque, accusée par le vocabulaire, s'accorde également avec les affinités grammaticales.

Je crois que, par la comparaison, toutes les langues participeront à un résultat commun, parce que je crois à l'unité de l'espèce humaine et à l'inspiration de la parole.

Je ne peux donc, Monsieur, que vous encourager à faire ressortir toutes les affinités, analogies ou simples ressemblances que vous rencontrerez dans le cours de vos études; on tâtonnera longtemps peut-être; mais les recherches dans ce pays encore inconnu conduiront aux plus importantes découvertes.

125. (Au prince Louis-Lucien. 3 février 1868.)

J'ai l'honneur d'envoyer à V. A. le catéchisme d'Astete, mis en dialecte d'Aïnhua par M. Fabre, habitant de cette localité. Le nouveau traducteur s'est donné le soin, assez inutile, de faire un manuscrit interlinéaire.

Je pense que ni lui, ni M. Goyetche, de Sare, n'accepteraient pas une rémunération pécuniaire, mais qu'ils seraient flattés de recevoir quelque bronze, soit candélabre, ou autre ornement de cheminée. Le prix de cent francs que V. A. veut y consacrer étant connu, les commissionnaires du commerce de Bayonne, à défaut d'autres, procureraient l'objet de cette commande.

J'ai examiné la nouvelle grammaire de Van Eys. Elle prête à la critique par les erreurs dont elle fourmille. J'ai dû renoncer à les compter, et pour les démontrer il aurait fallu écrire un volume plus gros que celui qui les renferme.

J'ai fait un article qui paraîtra dans le *Courrier*. Mais, pour que les philologues en aient connaissance, j'ai pensé que le mieux serait de le faire tirer en brochure de quelques pages, et de l'envoyer à un libraire de Paris. C'est ce qui sera exécuté, à moins que V. A. n'y voie pas d'inconvénient...

126. (A M. Antoine d'Abbadie. 3 février 1868.)

Il y a quelque temps que le prince Louis-Lucien m'a envoyé la seconde édition que M. Van Eys a donnée à son Essai de grammaire basque; il désirait que je fisse la critique de ce livre, revu et considérablement augmenté d'erreurs.

Après examen, j'ai vu que pour les relever et les prouver, il faudrait écrire un volume plus gros que celui qui les contient, et cependant l'aplomb doctoral de l'auteur est fait pour tromper les linguistes qui voudront étudier le basque.

Nous sommes, il est vrai, loin d'avoir donné une idée satisfaisante de l'économie de notre langue, que j'admire d'autant plus que l'étude me révèle les défauts et l'état fruste des langues les plus célèbres. Ni le latin, ni le grec, ni le sanscrit n'approchent pas du basque, sous le rapport de la régularité et de la raison grammaticale. Je ne sais si l'idéologie leur accordera des mérites supérieurs par d'autres côtés; mais mathématiquement, sous le point de vue des faits et de l'état de conservation, le basque ne redoute nullement l'analyse comparative; prouver sa prééminence demande à peine quelque réflexion au philologue basque. Si quelqu'un s'en fût occupé, je ne regretterais pas aujourd'hui d'avoir dissipé mon temps dans des accessoires.

Larramendi et les Basques qui ont écrit après lui, ont fait des observations importantes et justes pour la plupart. Redresser quelques détails, les compléter et exposer le système général dans un cadre pratique, c'est ce qui reste à faire.

Au lieu de cela, Van Eys repousse du pied nos meilleurs auteurs; incapable de distinguer le vrai du faux, il les établit tous deux sur le même pied, et quand il y mêle du sien, ce n'est que pour commettre des bévues. Une dissertation pour les combattre demanderait de grands développements et n'aurait qu'une utilité médiocre, puisqu'il s'agirait souvent de lutter contre des moulins à vent. Il m'a paru qu'il suffit d'un article de journal, prouvant que M. Van Eys parle de ce qu'il ignore; mais il faudrait que cet article fût connu des linguistes. Pour cela, j'ai pensé qu'un tirage en brochure de quelques pages atteindrait le but proposé.

Quel libraire de Paris répandrait le mieux cet écrit? Le hasard a fait que j'ai donné ma brochure sur la Déclinaison à M. Maisonneuve. Croyez-vous qu'il faille revenir à lui? C'est ce que je vous prie de vouloir bien me dire.

127. (Au même. 31 mars 1868.)

Au moment de quitter Bardos, j'ai reçu votre lettre du 25. J'ai

hâte de vous remercier de l'envoi de votre si intéressante brochure sur l'Abyssinie. Je vous avoue qu'il me tardait d'entendre votre parole au dessus du bruit confus formé par les correspondants des journaux. Ces gens-là ont pour métier d'inventer quand ils ignorent. Nous savons cela; en sorte que nous n'osons croire à rien; notre esprit et notre jugement restent incertains.

Votre brochure est un véritable service rendu à l'esprit public; elle répond à ce besoin impérieux qu'on éprouve généralement d'être fixé, de croire à quelque chose sur la foi d'une voix autorisée.

J'arrive à peine et je n'ai pas encore eu le temps de voir M<sup>me</sup> Lamaignère. Je saurai vous dire bientôt quelque chose sur le Dictionnaire de ma vieille connaissance M. Fabre, qui est malheureusement moins capable que l'abbé Hiribarren lui-même. Fabre a parlé d'un Dictionnaire de 40 ou 60000 mots; j'ai oublié lequel des deux. J'en conclus que nous aurons une compilation mal faite de Larramendi, avec additions provenant de sources diverses.

Vous n'avez point de nouvelles du Prince. Hélas! j'en suis privé depuis la fin de janvier. Je lui ai écrit depuis à diverses reprises, et tout dernièrement je l'ai supplié d'ordonner à son secrétaire d'envoyer des nouvelles de sa santé. Vous ne sauriez dire ma souffrance. Je sais tout le changement qui s'est opéré dans l'intérieur de S. A. depuis mon séjour de Londres jusqu'à l'année dernière...

Je ne me trouve pas relevé par ce que vous m'apprenez de votre santé. Pourquoi ne pas quitter Paris? la vie, sans la disposition allègre du corps, est-elle autre chose qu'un fardeau? n'est-il pas préférable de manger *artha eta chingar* sous le chêne de la colline, que se retourner péniblement sur le divan moelleux?...

L'abbé Gorostarsou, jeune, plein de talent et d'avenir, était vicaire à Grenelle; Paris l'a tué; il est revenu expirant au pays, et il n'est plus. Croyez-moi de ne pas attendre dans cette ville où l'on ne semble pas mourir. On en sort quand il n'est plus temps de songer à vivre.

128. (Au prince Louis-Lucien. Sans date.)

... Je suis mortifié, Monseigneur, que la traduction du catéchisme d'Astete, en dialecte d'Aïnhua, n'ait pas répondu à vos désirs. Nous essaierons d'y remédier pour un nouveau travail.

Quant à la traduction de Briscous, l'abbé Inchauspe, avec qui j'en ai conféré, rappellera sa promesse au curé d'Ayherre. Il faut en attendre le résultat. J'avais une idée, meilleure peut-être, qui était d'obtenir cette traduction d'un jeune prêtre de Briscous, placé

ici dès sa sortie du Séminaire, c'est à dire n'ayant jamais parlé le basque qu'au domicile paternel. Au besoin, cette idée pourra être reprise.

V. A. n'a pas à s'inquiéter de la traduction de Bardos. Si M. Celhabe ne s'acquitte pas de la tâche dont il s'est chargé, je vous enverrai la dictée d'une paysanne de l'endroit.

Ce sera aussi ma ressource dernière pour Ariangues.

La critique que j'ai faite de la Grammaire de Van Eys est trop brève, je crains; mais je n'avais pas à ma disposition un recueil scientifique et je devais me resserrer dans des bornes étroites, pour faire accepter mon article par un journal novelliste. Néanmoins, les linguistes sous les yeux desquels tombera cette ébauche comprendront, je présume, qu'ils n'ont à compter en rien sur, l'élucubration de Van Eys...

129. (A M. d' Yrumberry. 29 mai 1568.)

Je me suis acquitté de ma promesse. J'ai visité les registres de Ciboure et je me-suis livré à un grand travail, à cause du peu de lumière qu'ils fournissent. Généralement, les curés ont écrit le plus brièvement qu'ils ont pu. Il y en a qui ont poussé la chose Jusqu'à se contenter de dire que. tel a épouse telle. Peut-on faire moins?...

Je savais qu'il y avait eu à Ciboure des Michelene en réputation. J'y ai trouvé aussi des Michelanu en nombre très respectable. C'est plus fâcheux qu'utile. Toutefois, il est assez clair qu'ils sortent tous d'une souche commune.

Je ne puis en dire autant des Salaberry. Ce nom est porté par plusieurs familles sans relation de parenté. J'ai écarté les individus qui, certainement, ne faisaient pas l'objet de mes recherches, et j'ai conservé les douteux.

L'insuffisance déplorable des renseignements fournis par les divers curés qui se sont succédé à Ciboure ne me laisse guère que la liberté des présomptions.

Les plus anciens registres sont de 1640 et déjà il y a plusieurs familles de Salaberry, ce qui fait remonter leur arrivée à Ciboure vers le règne de Louis XIII, si ce n'est plus loin encore. Impossible de les suivre dans cette période de temps.

Les registres de baptêmes présentent une grande lacune entre les années 1653 et 1698. Les mariages et les sépultures sont constatés quelquefois pêle et mêle avec les baptêmes, ce qui est assez heureux; car les registres spéciaux, sauf un seul pauvre petit cahier de mariage, sont perdus pour nous.

Ma tâche était bien ardue comme vous voyez. Enfin, si j'ai le chagrin de n'avoir pu réussir à établir la filiation des Salaberry, j'ai du moins la satisfaction d'avoir retiré quelques perles du fumier.

J'ai acquis la certitude que les Michelanu ont précédé les Salaberry au Canada et probablement les y ont attirés. Au mois d'octobre 1715, Jean de Michelanu mourut au Séminaire de Quebec. On lui fit un service funèbre à Ciboure. Il est peu téméraire d'en conclure qu'il était natif de cette paroisse; car vous savez fort bien que, suivant nos usages basques, nous donnons les services solennels de ce genre aux lieux de naissance de nos parents, décédés à l'étranger, et non point là où nous résidons nous-mêmes. Donc il est apparent que Jean de Michelanu naquit à Ciboure. N'avait il que 17 ans quand il est mort?

Le 1<sup>er</sup> octobre 1698 fut baptisé Jean, fils d'Esteven de Michelanu et de Marisans d'Arrauns. Parrain, Jean de Larrolet; marraine, Haurra-Marie de Michelanu. Si le séminariste de Quebec avait plus de 17 ans, la date de sa naissance tombe dans la lacune dont j'ai parlé.

Enfin, j'arrive aux alliances des Salaberry avec les Michelanu. J'en constate deux et j'en soupçonne une troisième, plus ancienne, datant d'avant 1640, et dont par conséquent je ne puis vérifier l'existence.

En 1702, 24 Janvier, Martin de Michelanu épousa Gracine de Salaberry.

Marsans de Salaberry, capitaine de vaisseau, épousa Marie de Michelanu. La date de ce mariage appartient au temps de la lacune signalée (entre 1653 et 1698); mais le fait ressort de la naissance de deux enfants, Marie, née en 1700 et morte en 1703; Michel, né le 4 juillet 1704 et baptisé le 9. Son parrain fut Michel de Michelanu; sa marraine, Marie de Salaberry. En marge on a ajouté ces mots: *Coiztureneco semea*, qui équivalent à ceux-ci: *Cadet de Coizturène*. Il n'était donc pas l'aîné de la famille; les autres actes de l'époque font, de la même manière, la distinction de *premua* et *semea*, *alaba* et *andregaya*. La soeur de Michel, morte en 1703, est dite aussi *alaba*.

En 1710, Marsans de Salaberry eut encore une fille, nommée Marie. Parrain, Martin de Mourquy, absent, représenté par Jean de Salaberry; marraine, Marie d'Haristeguy. Je retrouve plusieurs fois Marsans de Salaberry parrain dans des baptêmes; par une exception bien rare, on lui donne une fois la qualification de capitaine de vaisseau; mais la confrontation de la signature, qui est

toujours écrite largement avec nom et prénom, établit d'une manière certaine que c'est le même personnage qui se présente.

J'ai dit les causes qui empêchent l'établissement d'une généalogie. Je ne renonce pas à découvrir encore de nouveaux éléments sur la famille de Salaberry de Ciboure. Si Messieurs les notaires du pays voulaient m'ouvrir leurs archives, j'espérerais y trouver des documents de prix.

Par malheur, je ne sais quel manque d'intelligence ou de sens ferme plus d'une source de renseignements historiques. Je ne vous en citerai qu'un exemple. M<sup>lle</sup> de Saint-Martin, de Saint-Jean-de-Luz, opposait un refus absolu à toute demande de recherches, recherches qu'on offrait de faire devant son neveu M. Leremboure; et elle laissait prendre ses parchemins pour couvrir les pots de confiture. Comprenez-vous tant de bon sens? M<sup>me</sup> Coste, sœur de M. Leremboure, a hérité du reste de ces papiers. Il paraît qu'elle n'est pas de meilleure composition que sa tante...

**130.** (A la Vicomtesse de Monterno. 30 mai 1868.)

... Je me suis rendu à Ciboure. Imaginez, Madame, mon désespoir devant des registrès remontant à peine à 1640, avec des lacunes, et des actes libellés quelquefois de cette manière: mariage entre tel et telle, le nom et le prénom, pas un mot de plus. D'autres fois, on trouve mieux, mais toujours les indications sont insuffisantes. Le moyen de distinguer les familles m'était toujours refusé.

Nombre de Michelanu, nombre de Salaberry. Presque tous les hommes se nomment Martin; les femmes, Marie...

J'ai recueilli et comparé une foule de données incomplètes, qui permettent des présomptions; car, pour les liaisons, c'est de toute impossibilité.

L'arrivée d'un d'Irumberry à Ciboure doit remonter au règne de Louis XIII. Durant la jeunesse de Louis XIV, les Salaberry forment déjà plusieurs familles; et, pour mieux compliquer les difficultés, elle ne sont pas toutes de la même origine. Les Michelanu sont nombreux aussi, mais on reconnaît qu'ils sont tous parents.

Je trouve deux alliances entre ces deux familles. En 1702, Martin de Michelanu se maria avec Gracine de Salaberry. Et quelques années auparavant, Marsans de Salaberry avait épousé Marie de Michelanu. Le fait ressort de la naissance de trois enfants; la date du mariage et la naissance de l'aîné du nom se perdent dans une lacune.

Marsans de Salaberry était capitaine de vaisseau. Il est qualifié sieur de Coizturène de Ciboure...

J'oubliais de vous dire, Madame, que les Michelanu ont dû précéder les Salaberry au Canada. Jean de Michelanu mourut au Séminaire de Quebec en octobre 1715. Les registres établissent qu'on lui donna un service funèbre à l'église de Ciboure le 9 novembre 1716. Il n'y avait alors ni bateau à vapeur, ni télégraphe...

**131.** (A M<sup>me</sup> de Saumery. 9 juillet 1865.)

Occupé depuis longtemps à recueillir des documents historiques sur le Pays Basque, j'ai été amené à étudier les questions relatives à notre ancienne noblesse.

L'Armorial basque exige un immense travail parce qu'il est entièrement nouveau, de la base jusqu'au faite. Il aurait dû être entrepris avant que la Révolution n'eût causé la dispersion et la perte de presque toutes les archives particulières; aujourd'hui il n'est que temps de recueillir les débris du naufrage.

Grâce à l'extrême obligeance de M<sup>me</sup> la Vicomtesse de Monterno, je suis assez heureux de pouvoir vous demander, Madame, les renseignements nécessaires pour relier votre branche au vieux tronc de Lacarre, qui ne vit plus que dans ses branches collatérales. J'ai amassé de nombreuses notes dans l'histoire et dans les archives publiques; mon trésor ne cesse pas de croître. J'espère, Madame, qu'il me sera donné un jour de vous offrir, sur le passé de votre illustre famille, une notice aussi complète que possible, eu égard aux ravages du temps.

Les plus anciennes armoiries de Lacarre étaient d'argent au lion d'azur, armé, lampassé et de gueules. Ces armes furent écartelées au XIII<sup>e</sup> siècle par don Juan Henriquez de Lacarre, fils de l'infant don Henri, frère de Thibaut 1<sup>er</sup>, roi de Navarre et de l'héritière de Lacarre. Dès lors, le blason de cette maison porta: écartelé au 1 et 4 de Navarre, c'est à dire de gueules à une escarboucle de chaînes d'or pommelées et posées en orle, fasce, pal et sautoir; au 2 et 4 d'argent au lion d'azur (armes anciennes).

Les Lacarre d'Auch ont renversé cette ordonnance et ils ont introduit de grands changements dans leurs armes. Ils portent: écartelé au 1 d'azur à la croix fleurdelysée d'argent, au 2 de Navarre, au 3 de gueules au lion couronné d'or, au 4 de Béarn (c'est à dire d'or à deux vaches passantes de gueules, accornées, accolées et clarinées d'azur).

Je vous serais infiniment obligé, Madame, de vouloir bien me faire connaître le blason de votre branche; et, quant aux renseignements que vous pourrez me fournir, sur les alliances de votre



maison, et tout ce qui l'intéresse, ne craignez pas de m'effrayer ni par le nombre ni par les détails. Je vous prie de me croire très-intrépide au travail et désireux de donner à l'histoire de Lacarre toute l'étendue qu'il convient.

132. (Au prince Louis-Lucien. 20 août 1868.)

Après avoir longtemps attendu, j'ai enfin réussi à obtenir, au prix de 200<sup>f</sup>, deux paires de candélabres en bronze, dont l'exécution et l'excellent goût en font des œuvres d'art.

Je me suis empressé d'écrire à M. M. Fabre et Goyetche; je les ai remerciés au nom de V. A. du soin qu'ils se sont donné à votre intention, et j'ai tout lieu de croire qu'ils resteront satisfaits.

J'ai inutilement essayé de voir M. Larre pour la traduction d'Arcangues. Je crains bien d'être réduit à écrire, sous la dictée de quelque paysanne, soit cette version, soit celle d'Aïnhoa. M. Gelhabe a commencé depuis longtemps la version de Bardos; il s'était arrêté de peur de n'avoir pas suivi les instructions de V. A. Mais il m'a paru qu'il les a au contraire bien saisies; je l'ai encouragé à pousser en avant son travail, et je m'attends à une bonne version.

M. Van Eys est dans notre pays. Il est fort mécontent de ma critique. C'est pourquoi il a adressé une lettre un peu amère au *Courrier* et à l'*Indépendant*. M. Van Eys s'imagine, je ne sais pourquoi, que son *Essai* m'a vivement contrarié. Ce n'est pas cependant la conclusion que l'on peut tirer de l'accueil que j'ai fait dans le *Courrier* à son livre, quand il a paru; mais j'ai eu le tort d'en critiquer la seconde édition.

Les deux premières pages de ma critique ne contiennent, d'après M. Van Eys, que des personnalités qui n'intéressent en rien la science. Pour tout le reste, il m'accorde une observation à peu près Juste... à peu près, répète-t-il. C'est sa seule concession. Il prétend que son temps est précieux, qu'il le perd à me répondre.

La simple politesse exige donc que je lui laisse tout son temps; quant à la perte qu'il a faite, il peut la réparer en mieux étudiant; le cas échéant, il devra m'en remercier.

M. d'Abbadie nous est revenu depuis quinze jours; il est fort occupé par ses constructions.

M. Fabre fait imprimer un Dictionnaire basque chez M<sup>me</sup> Lamaignère. Je ne connais pas ce travail; l'auteur est venu plusieurs fois chez moi, et comme il a gardé le silence à ce sujet, j'ai cru devoir, par discrétion, me tenir sur la même réserve.

M. l'abbé Inchauspe vient me surprendre en ce moment, et il

me charge de transmettre à V. A. ses respectueux hommages. Sa santé est fort bonne...

133. (A M. de Lacarre, colonel du 3<sup>e</sup> cuirassiers à Limoges. 27 août 1868.)

Des recherches historiques sur le Pays Basque m'ont conduit à en essayer l'Armorial. Ce travail aurait dû être entrepris avant la dispersion des papiers de famille par la Révolution. Depuis, la destruction continue. et pour lui dérober ce qui peut être encore sauvé, j'ai rassemblé des notes sur plus de 600 familles.

Mes renseignements sur la maison illustre, de laquelle vous êtes issu, sont nombreux. La grande difficulté est d'établir une généalogie régulière. M<sup>me</sup> de la Bassetière m'a fait espérer que vous voudriez bien contribuer à combler les lacunes, autant qu'il dépendra de vous. C'est pourquoi je prends la liberté de vous adresser cette lettre.

1.<sup>o</sup> Noble Daniel de Laffutzun fut le premier seigneur de ce riom à Lacarre. Le 4 juillet 1666, il épousa la fille unique de noble Pierre d'Arbide, baron de Lacarre et de demoiselle Marie de Belsunce (*Archives de Saumery*).

Daniel avait des terres dans la sénéchaussée de Sauveterre. Venait il de là? Connaît-on ses parents, le nom de sa femme, et des parents de Marie de Belsunce?

2.<sup>o</sup> Arnaud de Laffutzun, baron de Lacarre, fils des précédents, épousa d<sup>elle</sup> Marthe-Catherine de Saint. Julien, d'Ahaxe. (*Arch. des B.-Py. Série R. N.<sup>o</sup> 4034.*)

Quelle est la date de ce mariage? Les noms des parents de M<sup>elle</sup> de Saint-Julien? (Ils étaient, je pense, de la famille de Bergare).

Marie Esther de Laffutzun de Lacarre, mariée à la Salle de Gotein, était-elle sœur d'Arnaud?

3.<sup>o</sup> Henri-Alexandre de Laffutzun, fils des précédents, épousa le 3 février 1739 d<sup>elle</sup> Françoise- Henriette de Saint- Martin, de Larressore (*Archives de Larressore*).

Ils eurent trois enfants: Charles, qui continua la lignée; Dorothée qui se maria au seigneur de Chéraute, en Soule; Victoire, qui se maria au seigneur d'Issoste en Mixe.

4.<sup>o</sup> Charles de Laffutzun épousa d<sup>elle</sup> Julie de Ménars (*Archives de la maison de Sainte Marie*).

Quelle est la date de ce mariage? quels enfants en sont issus? J'ai connu à Saint-Jean-Pied-de-Port Henri, le dernier des Lacarre mort dans le pays. Il devait être fils de Charles; et si j'ai bonne

mémoire, il avait eu trois frères, dont l'aîné hérita directement de son aïeul.

Voilà, Monsieur, des questions dont plusieurs vous paraîtront peut-être minutieuses; mais c'est à de tels soins que l'on doit les bonnes généalogies; les indices sur les parentés d'alliance dissipent plus d'une obscurité.

Si vous possédez des renseignements sur les barons qui ont précédé Daniel de Laffutzun à Lacarre, je vous serai très-obligé de me les faire connaître.

Je pense que vos armes diffèrent de celles de Saumery et peut-être aussi de celles de M. de Lacarre d'Auch. Je désire qu'il vous plaise de me les envoyer.

**134.** (Au comte de Lacarre. 28 août 1868.)

Même lettre que la précédente, à très peu de différences près.

**135.** (Au prince Louis-Lucien. 7 septembre 1868.)

... Je ne sais ce qu'est devenu M. Van Eys; je n'en entends plus parler. Je crains que ce ne soit un pécheur qui mourra dans l'impénitence finale: celui qui veut soutenir et qui s'obstine, par la seule raison qu'il l'a déjà dit une fois, quoique à tort, est un homme perdu pour la science.

M. Van Eys admet et repousse la déclinaison. J'ai toujours pensé qu'il est oiseux de contester sur la dénomination de déclinaison, employée dans les grammaires basques. Tant que nous n'aurons pas de mots distincts pour qualifier les systèmes divers usités dans les langues pour faire passer un substantif d'une situation à une autre au moyen de flexions, il faudra bien parler de déclinaison. Quant au basque en particulier, on se sert de cette dénomination, sans se brouiller avec le Dictionnaire de l'Académie.

A mon sens, le mode le plus imparfait de faire passer un mot d'un cas à l'autre est celui qui altère la racine, et surtout qui, manquant d'unité dans la méthode de procéder, altère ici, conserve là, défigure complètement ailleurs. Je considère ces diversités comme des effets de barbarie ancienne; et s'ils ont été reçus dans les temps de restauration littéraire, je n'y reconnais pas un système, mais un produit irrationnel. L'intelligence et la grammaire s'accrochent beaucoup mieux du basque, qui procède en conservant le thème. Personne ne conteste la différence de cette méthode aux autres.

Je doute qu'on soit prêt à lui donner un nom précis, sans périphrase; et puisqu'on s'entend sur le fond des choses, je passe outre.

M. Van Eys perd son temps à approuver et désapprouver, à

nier et à soutenir. Rien de ce qu'il prétend ne peut être reçu de confiance, parce qu'il a prouvé, qu'en dehors des bonnes choses déjà dites par d'autres, il n'a su lui même que se mettre à côté de la vérité, par la simple raison qu'il n'a pas compris le basque.

Je vous remercie, Monseigneur, de l'envoi des deux billets de banque de 100<sup>f</sup>, destinés à payer les candélabres.

Je profite de cette occasion pour vous dire qu'il vous a plu de me donner les deux premières feuilles d'impression de la Doctrine chrétienne dans les variétés du Dialecte biscayen. Je ne me serais pas permis de vous rappeler cet acte de bonté de votre part, si je ne pensais pas qu'un exemplaire des feuilles suivantes reste chez vous sans emploi...

**136.** (A M. Sallaberry, avocat à S. Palais. 23 décembre 1858.)

Le *Courrier de Bayonne* m'apprend que vous vous proposez de publier des poésies basques avec leur musique. Je vous prie de me compter au nombre de vos souscripteurs.

Permettez-moi aussi de saisir cette occasion pour vous exprimer le désir de voir les divers genres, dans lesquels les Basques se sont exercés, représentés dans votre recueil. Ce qu'il y a de plus connu, c'est la romance; mais j'ai entendu dans la Soule des chants détachés d'anciennes pastorales et l'impression qui m'en est restée, car il y a bien longtemps de cela, est encore vivante en moi.

Je vous signalerai encore les compositions qui ont été envoyées au concours annuel de poésie. Au point de vue poétique, plusieurs sont d'un mérite supérieur à tout ce que nous possédions antérieurement, et la plupart sont datés d'airs anciens de très-bon choix.

Enfin, Monsieur, je souhaite que votre travail obtienne le meilleur succès. Les Basques se disent volontiers bons patriotes, mais peu d'entre eux consacrent leurs loisirs à relever la gloire de leur pays. On ne saurait donc trop encourager ceux qui ont ce rare mérite; et, pour ma part, je vous félicite d'avoir entrepris de dégager de l'obscurité un côté si curieux de notre patrimoine national.

**137.** (A M. l'abbé Iribarnegaray. 23 décembre 1868.)

Je vous remercie de m'avoir fourni l'occasion de vous être agréable et de contribuer, quelque faible que ce soit de ma part, au succès du travail auquel vous vous êtes livré en faveur de notre belle langue basque.

Je vous vois plein de courage, déterminé à pour suivre, ayant pour vous la jeunesse, la force et la volonté. Continuez donc, les choses ne sont trop difficiles que pour ceux qui préfèrent le repos au travail.

Permettez-moi de signaler à votre attention une question que personne n'a point encore abordée et qui cependant est de la plus haute importance. Un grand obstacle empêche les savants étrangers de se reconnaître dans l'étendue si considérable de notre conjugaison; et cela vient de ce que les grammairiens n'ont pas présenté un moyen simple et pratique de l'embrasser.

Le travail de l'abbé Inchauspe est d'un mérite incontestable et incontesté. Il est très-heureux qu'on ait pu offrir le Verbe basque dans tout son magnifique développement. Mais il effraie les mémoires de la plus forte trempe.

Ce qui nous manque, c'est une méthode succincte. Il ne faut que de la réflexion pour la trouver. Ainsi, nous voyons dans les temp simples l'indicatif présent occuper trois temps des langues étrangères: *hiltzen* DUT, *hil* DUT, *hilen* DUT; le nom verbal change seul. Il s'agit donc de réduire, de cette manière, notre conjugaison à sa plus simple expression. Un semblable travail serait d'un mérite précieux. Que ne l'entreprendriez-vous?

Sans entrer dans les relations de moi à toi, de toi à moi, etc., il vous suffirait de relever les premières personnes des formes capitales et leur rapprochement vous fournirait les éléments de la méthode désirée. Ce serait un service signalé à rendre à l'étude des langues en général et à la nôtre en particulier. Je vous dirai de plus que ce travail vous fera reconnaître que tout Basque qui écrit, avant d'avoir médité son verbe, s'expose à des fautes dont il se doute peu.

**138.** (Au prince Louis-Lucien. 1<sup>er</sup> janvier 1869.)

... Nous devons à V. A. d'avoir osé nous affranchir de certains vieux errements. Ainsi, la nouvelle orthographe, popularisée par les chants de nos poètes, commence à être employée par la classe des paysans qui savent écrire; j'ai entre les mains plusieurs lettres dans lesquelles le *z* remplit sa fonction, à l'exclusion du *ç*, où les *qui* et les *gui* ont entièrement disparu.

Par une crainte, assez peu fondée, de n'être pas bien accueilli, le clergé ne se hasarde pas encore à la réforme, dans ses petits livres d'église. Je pense que l'exemple d'une ou deux publications religieuses, répandues à bon prix, lui ferait franchir le pas. Je vais voir si je trouverai des adhésions à ce projet.

**139.** (A M. Philippe, conseiller aulique à Vienne. Février 1869.)

Veillez bien m'excuser si je ne réponds pas plus tôt à votre lettre du 24 janvier. Le prince Louis-Lucien Bonaparte est en ce moment dans notre pays et je l'accompagne dans ses recherches

philologiques, en sorte que votre missive m'est parvenue un peu tard.

Je me suis rendu chez M. Giquiau qui m'a demandé 300<sup>f</sup> de sa Bible. Je ne lui en ai offert que la moitié. Son dernier mot a été 200<sup>f</sup> et nous nous sommes séparés sans conclure. Il est possible que M. Giquiau consente le prix offert par moi; mais il ne le fera pas s'il apprend le prix de vente de Londres.

L'édition entière est de 250 exemplaires, dont 50 ont été achetés par Quarich, libraire allemand à Londres, pour 175<sup>f</sup> chaque. C'est un spéculateur excessivement cher, qui a dû revendre plus de 200<sup>f</sup>. Le prince Louis-Lucien a gardé ou distribué 100 exemplaires aux grandes bibliothèques et à des savants de l'Europe. J'avais à ma disposition les 50 derniers exemplaires; il en est resté 20 seulement dans le pays; les autres ont été enlevés par le Ministre de l'Instruction publique. Ce livre ne reparaitra dans le commerce que par cas fortuit et à des prix élevés. Franck, libraire de Paris, a eu de cette manière un exemplaire dont il a demandé 250<sup>f</sup>. Je ne sais s'il l'a vendu...

Maintenant, Monsieur, parlons de la langue qui vous intéresse. En Espagne, le dialecte basque, considéré comme littéraire, c'est le guipuscoan, quoiqu'il soit le moins grammatical de tous. En France, c'est le labourdin qui prime; les livres, A très peu d'exceptions près, sont en labourdin.

Je ne vous engage pas à étudier à la fois les livres guipuscoans et labourdins; il faut commencer par les uns ou par les autres et remettre à plus tard vos secondes études, sous peine de longues confusions.

Il n'y a pas que le prince Louis-Lucien pour mener de front l'étude de tous les dialectes ensemble; mais voici quinze ans qu'il y travaille d'une manière obstinée, tantôt dans son cabinet, et tantôt parcourant le pays, aidé de tous dans chaque localité et doué lui-même d'une mémoire vraiment prodigieuse.

Après tant d'efforts, c'est maintenant qu'il coordonne une-partie de ses immenses travaux. Il est occupé, à cette heure, à compléter le tableau du verbe dans nos huit dialectes et sous-dialectes. Son oeuvre est déjà imprimée à l'état *d'épreuve à corriger*.

Voilà, Monsieur, la clef que vous demandez. Quand viendra-t-elle entre les mains du public? C'est ce qu'on ne peut dire, car le prince, à l'inverse de beaucoup d'autres, n'est point pressé de publier.

En attendant, Monsieur, vous pourriez étudier la grammaire de Lardizabal, si vous préférez le dialecte guipuscoan, ou celle de

Lécluse, si vous aimez mieux le labourdin. Ce livre est plein de bonnes choses, quoique tout n'y soit pas irréprochable. Par exemple, il est important de ne pas mêler les dialectes; cependant, aux pages 51 et 68, il fait suivre *naiz* de *nitzayo*; il aurait dû dire *natzayo*, etc. *Nitzayo* convient à la population qui dit *niz*. Une semblable faute se trouve entre les pages 72 et 73: dans l'une il dit *dautzuet* et dans l'autre *derautak* au lieu de *dautak* (euphonie de *darotak*, forme qu'on trouve dans les livres). Les Basques qui disent *derautzuet* disent aussi *derautak*. C'est du bas-navarrais.

L'embarras dans lequel se trouvent les étrangers qui veulent étudier le basque m'a donné la pensée d'écrire à leur usage un abrégé des règles nécessaires de la langue. J'en ai réuni les principaux éléments. Le labourdin d'ailleurs est partout compris, à un degré plus avancé que les autres dialectes. Je vais essayer de réaliser cette idée.

Vous me demandez, Monsieur, une explication sur le guipuscoan *erruki zaite* et le labourdin *urrikal gakizkitzu*. *Erruki* et *urrikal* ont la même signification, l'un en labourdin, l'autre en guipuscoan; c'est un radical substantif verbal, dont on forme *errukitzea*, *urrikaltzea*; ce radical, joint au verbe extrinsèque, comme dans *erruki zaite*, a la valeur de *miserere*. *Gakizkitzu* est une faute; il fallait *zakizkigu*. Ce verbe marque la relation *tu nobis miserere*, ce que ne fait pas *zaite*. Le singulier de *zakizkigu* est *zakizkit* (tu mihi); c'est donc *gu* (nos) qui est le signe du pluriel (avec suppression euphonique de *t*). Les signes de cette nature sont variables et controversables, dans les personnes qui ne laissent pas reconnaître les pronoms.

Quant à M. Van Eys, et autres jeunes gens qui écrivent aujourd'hui sur le basque, il n'y a pas lieu de faire foi sur leur seule assertion; ils errent à tout pas. Humboldt lui-même ne doit pas être lu sans de bonnes connaissances préalables, parce qu'il s'est inspiré d'Aslarloa, notre grand idéologue...

140. (A M. Antoine d'Abbadie. 3 mars 1869.)

Vous m'avez témoigné le désir d'être fixé sur la nature des interfixes basques.

En principe, le radical du nom ne se laisse pas entamer; la particule interfixe n'est donc telle que par la raison qu'elle se trouve intercalée entre le radical et l'affixe final; tantôt elle ajoute au sens du mot, et tantôt elle en change la signification.

Parmi les interfixes, les uns n'entrent jamais qu'en cette qualité dans la composition du mot. C'est ainsi que de *zahar-tua*, vieilli,

on fait *zahar-ki-tua*, vieilli décrépité; *gizon zaharkitua*, vieillard tombé en décrépitude. C'est une manière de superlatif.

De même, *egi-tea*, le faire, *egi-ta-tea*, l'action bonne ou mauvaise; plus généralement, le mot est employé en mauvaise part. Ex.: *Egitate tzarra da hori*. C'est là une vilaine action.

Autre: *egi-tea*, le faire; *egin-araz-tea*, le faire faire. Tous les noms verbaux, infinitifs du français, du latin, etc., reçoivent l'interfixe *araz*.

*Lohi-tzea*, salir; *lohiz-ta-tzea*, couvrir de boue. Ici l'interfixe ne s'attache pas au passif indéfini ou thème, mais bien au médiatif indéfini, de même que pour une foule d'autres noms substantifs.

La plupart des autres désinences (c'est à dire 2 à 300) peuvent devenir interfixes, parce que le thème reçoit plusieurs particules de ce genre, à la suite les unes des autres. Exemples: *zilhar*, argent; *zilhar-gin*, argentier; *zilhar-gin-tza*, métier d'argentier; *zilhar gin-tza-ko*, servant au métier d'argentier. *Seme-are-ki-la-ko*, pour *seme-arenkilako*, etc.

Il est peu de suffixes qui ne puissent devenir interfixes. Tels sont cependant les suivants: *zato*, venez; *zato-ya*, venez je vous prie. *Jo zak*, frappe; *jo zak-eya*, frappe si tu l'oses.

De même les interrogatifs *dut-a*, ai-je? *bad-eya*, a-t-il?— De même encore le faillitif *ter* ou *tzer*, *ikhus-ter*, *jo-tzer*, failli voir, failli frapper.

Les préfixes ne deviennent pas interfixes.

J'ai dit qu'en principe le thème ne se laisse pas entamer. Je me suis exprimé de la sorte, parce que la lettre finale peut tomber comme dans *egin*, changer comme dans *ilhun*, *ilhumbea*, ou que le radical est contracté comme dans *daukat*, *daukatana*, pour *dadukat*, *dadukatana*.

Il n'est pas non plus impossible de trouver des opinions différentes dans la manière de considérer l'introduction de certains diminutifs clans les mots; par exemple, de *gizen*, gras, on fait *gichen*. C'est une substitution de lettre, c'est aussi un élément nouveau d'appréciation, comme dans *gizenskoa* et *gichenkskoa*, un peu gras.

Il semblerait que ces légères différences importent peu. Voici de quoi détromper ceux qui seraient tentés de le croire. Le basque a quatre degrés de signification, le positif, le comparatif, le superlatif et l'excessif. Dans *gizen*, les trois premiers degrés reçoivent chacun trois formes, susceptibles d'être doubles par le diminutif *ch*. Chacune de ces formes devient tête d'un groupe de sept nuances diminutives. 126 nuances dans les trois degrés.



L'excessif double ce nombre; il a trois divisions qui reçoivent chacune les six formes, têtes de groupes de sept nuances: total, 252.

72 formes reçoivent la désinence adverbiale *ki*, laquelle est un positif, passant par les trois autres degrés de signification.

Ce serait à effrayer, si une symétrie parfaite, sans nulle exception à la règle, ne venait soulager l'esprit. Or, la manière d'établir les diminutifs, non seulement là, mais aussi dans tous les mots de la langue, est simple et uniforme, en sorte qu'une difficulté, qui paraît monstrueuse à première vue, n'est dans la pratique qu'un jeu facile que jouent tous nos enfants.

Dans quelques noms adjectifs possédant naturellement le diminutif *ch*, tels que *chuta*, *churia*, le même nombre de transmutations se fait par l'augmentatif *zuta*, *zuria*.

Dans quelques rares, très-rares adjectifs, toutes les consonnes qui entrent dans le thème sont rebelles, soit à la diminution, soit à l'augmentation. Par exemple, *mehea*, *umoa*, *hamia*, *emea* (je n'en avise pas d'autre); la moitié des nuances tombe. J'exposerai un jour, dans ses détails, cette curiosité philologique.

*Le Monde* nous a dit, Monsieur, que vous êtes président d'une nouvelle société de philologie.

Le prince Louis-Lucien m'a donné un numéro d'une Revue, que M. Maisonneuve signe en qualité de gérant. J'aurais volontiers acquis la collection entière, si je n'avais pas une répugnance invincible à aider de mon argent une entreprise ennemie des croyances religieuses et qui offense mes sentiments les plus profonds. La science, dit le prince, devrait être un terrain neutre. Est-ce possible?

La société à la tête de laquelle vous êtes placé publie, je pense, ses travaux; je vous serais très-obligé de vouloir bien me faire inscrire au nombre de ses souscripteurs. J'acquitterai l'abonnement, dès que le montant m'en sera connu.

Le prince Louis-Lucien travaille incessamment; l'abbé Inchauspe et moi, nous nous relevons l'un l'autre auprès de lui. Le prince a fait un progrès décisif dans l'étude du basque; il possède aujourd'hui la conjugaison dans tous les dialectes. Par la comparaison, il lève beaucoup de difficultés qui faisaient obstacle à la pénétration de l'essence du verbe. Un travail de la plus haute importance va surgir du milieu de tant d'efforts; c'est la méthode synoptique qui rendra la conjugaison accessible à chacun. Certains temps sont tributaires de certains autres, et, dans les temps, les formes premières des personnes amènent celles des personnes correspondantes des tribu-

taires. On le savait déjà, mais personne n'avait trouvé la clef de ces conséquences.

Désormais, un étranger pourra conjuguer le verbe dans ses divers dialectes plus exactement qu'un Basque qui s'en rapporterait à ses connaissances routinières. Ce résultat est bien beau.

La société philologique qui veut bien m'admettre dans son sein me fait beaucoup d'honneur et je vous serai très-obligé de l'en remercier en mon nom. Le peu de connaissance que je possède sur la langue basque ne m'aurait point paru un titre suffisant pour entrer dans une société savante; mais je me sens pressé de me ranger du côté de la science catholique, en opposition aux incrédules qui attaquent tout ce que je révère.

Je ne sais, Monsieur, quelle part d'attention mérite la partie de ma lettre relative aux désinences basques. J'y parle de 72 formes adverbiales en *ki*; je ne les avais pas bien comptés, il y en a davantage. Quand j'aurai un instant de liberté, je l'emploierai à mettre en tableau toute cette exubérante végétation des degrés de signification. J'espère pouvoir vous l'envoyer avant longs jours et vous en ferez l'usage qu'il vous plaira.

Je ne puis absolument rien dire sur le mot biscayen *gurguz*. J'en parlerai demain à M. l'abbé Inchauspe et je le ferai devant le prince Louis-Lucien, qui aura peut-être recueilli ce mot avec ceux qu'il a déjà enregistrés.

Le prince, est occupé en ce moment avec des Basques du fond de la Haute Navarre. Il a reçu la lettre de M. Fabre. Dans un voyage qu'il a fait à Aïnhoa, le temps s'est trouvé bien court pour l'étude qui l'y amenait. Cela m'a empêché d'avertir M. Fabre de la présence du prince.

141. (A M. Phillips, conseiller aulique à Vienne. 14 avril 1869.)

Je remets à la poste un exemplaire de la Bible basque. Il doit vous parvenir sans frais. Je n'ai pas pris l'exemplaire de M. Giquiau, j'en ai trouvé un autre qui n'a point servi et qui m'a été offert au même prix, c'est à dire 200<sup>f</sup>. J'avais de plus un motif de charité pour le préférer; il appartenait à un vieux prêtre, retiré pour cause d'infirmités, et qui ce trouve dans le besoin. Après tout, ce livre ne vous coûte pas ce qu'il a été vendu par les libraires, car le clergé basque a seul eu le privilège de l'obtenir à 50<sup>f</sup> lorsqu'il était dans le commerce à 250<sup>f</sup>.

Le Vocabulaire basque, que l'on imprime, paraîtra dans 3 ou 4 mois. On n'en vend pas les feuilles. M<sup>lle</sup> Cluzeau, aujourd'hui Mme Vau-

geois, trouve commode de ne pas envoyer un Vocabulaire, pour 2 feuillets qui manquent à votre exemplaire. Je les remplace en manuscrit.

**142.** (A M. Antoine d'Abbadie. 14 mai 1869.)

Vous êtes surpris peut-être de ne pas recevoir mon travail sur les degrés de comparaison du basque. Il était près d'être achevé, lorsque j'ai été tout à coup détourné. de ma paisible étude. Mon frère est dangereusement malade à Cambo...

**143.** (Au même. 21 mai 1869.)

J'ignorais que *le Libéral* publiât des articles basques- quand l'agitation actuelle (Elections au corps législatif) est survenue. Alors, *le Courrier* m'a remis une série de numéros, remontant au mois de novembre. On préparait le terrain de loin. Je devais combattre cette propagande. J'écrivis un premier article que vous trouvez dans *le Courrier* du 18 avril, avec la signature *Joanès Elizalde*.

*Le Libéral* en devint furieux et me maltraita en basque et en français. Je lui envoyai des réponses dans les deux langues; je déclinais mon nom et revendiquais la paternité de l'article attaqué. Justice ne m'a point été rendue.

*Le Libéral* ne voulait pas accepter des réfutations favorables à la candidature de M. Labat, bien qu'il continuât à m'injurier. *Le Courrier*, de son côté, ne voulait parler de ce qui touchait directement votre plus jeune frère M. Ch. d'Abbadie, qu'à l'approche de l'élection. En attendant, j'ai rassemblé les moyens de sortir victorieux de la lutte, et j'ai préparé plusieurs articles qui me paraissent devoir culbuter l'opposition.

Un obstacle imprévu m'a arrêté court. *Le Courrier* a voulu avoir seul les honneurs de la guerre. Il en est résulté une rupture complète, après laquelle je reste absolument étranger à ce journal.

Néanmoins, sachant le prix que vous attachez à la collection des publications faites en langue basque, j'écris à l'instant à M<sup>me</sup> Lamagnère et je la prie de vouloir bien vous réserver les numéros du *Libéral* qui contiennent du basque. Je ne pense pas qu'elle les ait tous gardés; du moins ce qu'elle avait mis en mes mains, et que je lui ai rendu depuis plusieurs jours, n'était-il pas un recueil complet?

Pendant mon séjour à Saint-Jean-de-Luz, le prince Louis-Lucien chargea M. Dasconaguerre de collectionner pour lui. C'était déjà bien tard.

**144.** (A Mme Lamagnère. 21 mai 1869.)

Voici encore deux numéros du *Libéral*, restés inaperçus dans mes papiers. M. Antoine d'Abbadie m'a chargé de vous prier de lui réserver un exemplaire de chaque numéro du *Libéral*, contenant du basque et aussi un exemplaire des écrits basques de son frère Charles. D'ici à quelque temps, quand ces pièces auront perdu leur intérêt d'actualité, ne voudriez-vous pas vous en défaire en faveur d'une collection bibliographique? Je ne fais en ceci que m'acquitter d'une commission...

145. (Au prince Louis-Lucien. 17 juillet 1869)

Je viens de rendre les derniers devoirs à mon cher et excellent frère, qui a rendu son âme à Dieu. Je l'ai conduit au tombeau de ses pères et je me retire à Bardos.

Je suis heureux et malheureux au souvenir de cet homme de bien. Personne ne connaît mieux que moi l'emploi qu'il a fait de ses facultés. Nommé professeur à Larressore à peine âgé de 18 ans, il commença dès lors à penser et à faire bien; il avait beaucoup d'activité au service d'un esprit fécond en idées; l'éducation des enfants l'occupa d'abord d'une manière exclusive. Les conjonctures difficiles, au milieu desquelles la révolution de 1830 jeta les maisons d'enseignement religieux, excitèrent au plus haut degré le zèle de mon frère; et le Séminaire de Larressore, dépouillé de ses bourses non seulement par l'Etat mais aussi par l'évêque diocésain, devint subitement un brillant collègue dont mon frère fut la principale colonne jusqu'en 1845.

Dans le même temps, il étudiait l'agronomie et l'histoire au point de vue des intérêts du pays et il apprit à parler le basque avec pureté et avec la noble majesté qui distingue cette langue. Aussi ses discours étaient-ils fort goûtés dans les chaires du pays.

Mgr Lacroix le plaça à Bayonne, au convent de Lorette, et il dut appliquer à l'éducation des filles les connaissances qu'il avait acquises sur celle des jeunes gens. Il fonda, avec plusieurs ecclésiastiques et laïques, un journal qui avait pour drapeau la liberté d'enseignement.

Depuis la révolution de 1848, il s'occupa plus spécialement, d'études sociales et politiques et ne fut étranger à aucune des améliorations dont notre ville fut dotée et dont il eut souvent l'initiative. C'est ainsi que s'est passée cette vie si pleine de pensées tendant toutes au bien. L'amour tout particulier qu'il portait au pays basque faisait qu'il ne pouvait assez admirer le zèle de V. A. à étudier notre langue; c'était pour lui un thème inépuisable d'éloges, le motif d'une affection profonde...

**146.** (Au même. 31 décembre 1869.)

Je viens vous renouveler l'expression des vœux bien sincères que mon cœur forme pour votre bonheur et pour le maintien de votre santé...

L'abbé Inchauspe est à Rome, en compagnie de son Evêque. Je ne l'ai pas vu à son départ; depuis la perte que j'ai faite, je fuyais le séjour de la ville et habitais la campagne, où j'ai ébauché une nouvelle traduction de *l'Imitation de J.-C.*

L'impression du Dictionnaire de Fabre en est à la lettre T, et on espère terminer ce travail dans deux mois.

L'abbé Darthayet, qui se présenta devant V. A. à Saint-Jean-de-Luz, est sous le coup d'un dérangement de ses facultés intellectuelles. On réimprimait son Vocabulaire, avec Additions, et on continue sans son concours; le Recueil des proverbes est mis de côté.

M. Gèze, de Toulouse, se propose de publier quelque chose comme une Grammaire basque. C'est un riche fabricant de tissus, marié avec une bayonnaise. Espérons qu'il ne naviguera pas dans les mêmes eaux que Van Eys.

**147.** (Au même. 7 mars 1870.)

Je jette à la poste *les Lettres labourdines* de Fabre. L'impression de son Dictionnaire n'est pas entièrement achevée. Je crois que l'on s'occupe des *errata*, qui semblent devoir être nombreux.

La réimpression du Vocabulaire de l'abbé Darthayet marche avec une lenteur admirable.

Il paraît que l'on se propose d'envoyer au Pape un volume de poésies, composées dans une foule de langues. L'abbé Adéma, curé de Bidarray, s'est chargé d'écrire une cantate basque sur le bel air de Guernica. J'ai vu ce morceau, qui n'est pas mal. V. A. en recevra un exemplaire illustré.

L'adresse de l'abbé Inchauspe à Rome est *Via Frattina*, 110.

M. Dasconaguerre est toujours très-heureux de son livre, dont les journaux ne cessent de faire l'éloge. Il est moins heureux pour la traduction basque. Voici la troisième fois qu'il en fait recommencer l'impression. Cette fois, c'est lui-même et plus encore sa sœur, M<sup>me</sup> Duplom de Saint-Jean-de-Luz, qui tentent la traduction. La persévérance est une belle chose.

**146.** (A M. Antoine d'Abbadie. 12 avril 1870.)

Je vous remercie infiniment de m'avoir adressé un exemplaire de l'article de M. d'Avezac. J'y ai trouvé une exécution, faite dans toutes les règles, et il y a un bien à en attendre. Je ne crois pas du tout

que M. Bladé se tiendra pour battu; c'est un grand gaillard, dans la force de l'âge, âpre à l'étude, et qui fera, je le souhaite, un bon profit de la correction si verte qu'il s'est attirée.

Il faut espérer qu'il ne suivra pas la voie de Van Eys, qui a voulu justifier ses gaucheries et ignorances. C'est bien là la marque d'une incurable infirmité d'esprit. J'ai une toute autre opinion de M. Bladé. Trop engagé pour ne pas poursuivre ses recherches, trop bien tancé pour se hasarder à la légère, il s'ouvrira la voie de la véritable science et devra naturellement laisser de côté l'erreur systématique.

La question ibérique vient d'être traitée en Autriche par M. Georges Phillips, conseiller aulique et doyen de la faculté de Vienne, le même qui a récemment publié un grand ouvrage sur le Droit canon, cité dans les derniers écrits de Mgr Dupanloup, lequel, par parenthèse, a pris la souris pour le chat. M. Phillips a lu, à l'Académie impériale, deux discours: l'un sur l'alphabet ibérique, et l'autre sur l'arrivée des Ibères en Espagne. Il a livré ces deux travaux à l'impression. Je vais le prier de m'en envoyer un exemplaire, que je me permettrai de vous offrir, s'il vous plaît de l'accepter.

J'allais clore ma lettre quand la vôtre du 8 m'est parvenue par la voie de Bardos, d'où je reviens moi même.

J'ai renoncé, comme vous le dites fort bien, à rattacher au basque l'étymologie des noms espagnol et portugais du requin. Les Guipuscoans ou les Biscayens se servent-ils d'un mot approchant de *tiburon*? je l'ignore. Mais Larramendi lui-même le rend par cette périphrase, *espèce de loup de mer*.

Le prince Louis-Lucien a été empêché par son infirmité de venir ici et il a remis son projet à l'hiver prochain. Il ne parle plus de ses travaux. Ce qui est très-regrettable, c'est que certains doutes sur des détails lui font toujours retarder la publication de ses recherches sur le verbe. Il a, je crois, trouvé la bonne méthode d'exposition et il a recueilli en grand nombre des observations du plus haut intérêt...

149. (A M. Phillips, conseiller aulique à Vienne. 15 avril 1870.)

Il est bien vrai que les Basques, ayant adopté l'alphabet romain, leur orthographe s'est ressentie des vices des orthographes française et espagnole. Elle n'est pas encore fixe.

Plusieurs auteurs ont, pour l'intelligence du lecteur, donné dans leurs livres des explications sur la valeur qu'ils attribuent aux caractères dont ils se sont servis; ils différaient entre eux et plus d'une fois un mieux était contrarié par un pire, qui le suivait.

Enfin, l'abbé Jaurretche, auteur de plusieurs ouvrages, a donné les vrais principes de la manière rationnelle d'écrire les mots basques. La routine se souleva contre lui et son humilité ne lui permit pas de suivre sa propre méthode.

Pour moi, j'ai abandonné les vieux errements; un grand nombre de pièces de vers, provenant du concours annuel de poésie, ont été publiées écrites avec la nouvelle orthographe; et aujourd'hui, les préjugés parlent fort. bas.

Dans les auteurs basques, le *b* a trois emplois: 1.<sup>o</sup>, avec *k*, *p*, *t*, il marque aspiration; 2.<sup>o</sup>, avec *c*, il forme une lettre chuintante, comme dans le mot français *chemin*; 3.<sup>o</sup>, Chaho l'a employé en compagnie du *g-gh* pour marquer que le *g* doit être prononcé dur comme dans *gale* et non comme dans *gelée*. M. Fabre suit, je crois, cet errement, se conformant pour le reste à la nouvelle orthographe. C'est du moins ce que je conclus d'un livre où il a inséré quelques chants basques.

Quant au *x*, d'anciens auteurs, presque tous guipuscoans, l'ont employé pour *ch*; aujourd'hui il représente chez nous le son *ts* et non *tz*, qui diffèrent comme *s* et *z*. Le *z* est une sifflante forte qui n'existe pas en français et sonne comme *sapin* en français. Voir Darrigol, p. 15.

*Andre dena Maria* ou *dana* constitue une altération, tout comme *jondoni*, mot qui précède les noms de quelques saints. Anciennement, on disait *jaun done Paulo* (St. Paul), *andre dona Maria* (Ste. Marie). Plus tard, on a dit *jondoni* et *andre dena*. Les Basques d'Espagne ont laissé tomber ces mots, qu'ils ont remplacés par *san*, *santa*. Sauf dans les noms de lieux, nous employons aussi presque toujours *san*, *santa*, tout en conservant *jondoni* pour quelques saints du premier siècle. C'est une habitude qui s'est perpétuée. *Jaun done Paulo*, *andre dona Maria*, signifient seigneur saint Paul, dame sainte Marie.

Vous me demandez ce que je pense de l'ouvrage de M. Bladé. Je ne l'ai pas lu; mais je puis vous dire qu'il vient de subir une critique des plus sévères, une ample correction dans la *Revue critique d'histoire*, de Paris, du mois de mars. Ce travail n'est pas signé, mais je sais qu'il est de M. d'Avezac, membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, qui l'a fait tirer en brochure. Faute de connaître le nom du libraire qui le tient en vente, je suis fâché de ne pouvoir vous en offrir un exemplaire; cela m'aurait enhardi à vous demander moi-même vos deux Discours sur les Ibères. Ce-

pendant, si vous ne me trouvez pas trop indiscret, permettez-moi ce postulat que je ne puis satisfaire autrement. Bien que je ne sache pas votre langue, j'ai pour ami un excellent Saxon, devenu très-bon catholique...

**150.** (Au prince Louis-Lucien. 13-16 mai 1870.)

J'ai eu l'honneur d'adresser par la poste à V. A. le Dictionnaire de M. Fabre, ainsi que la cantate publiée par l'abbé Adéma, curé de Bidarray...

J'attendais pour vous écrire la mise en vente des Chants basques de Sallaberry. Mais j'ai su que cet auteur vous destine un magnifique exemplaire de sa publication.

L'abbé Darthayet est mort; la réimpression de son travail sur le verbe et le vocabulaire ne restera pas inachevée...

**151.** (A M. Phillips, conseiller aulique à Vienne. 14 mai 1870.)

... Le Dictionnaire de M. Fabre a paru au moment où nous étions en pleine fièvre plébiscitaire...

J'espère qu'à cette heure il est entre vos mains. Maintenant, je vais essayer de répondre à vos observations sur les sons basques et sur les caractères qui servent à les exprimer.

Je n'ai rien publié sur notre alphabet; seulement, à la demande de M. d'Abbadie (de l'Institut) et pour les besoins d'une polémique, que ce savant soutenait contre Chaho, je lui remis une note, peu approfondie, je le reconnais volontiers. De là les paroles de M. Boudard. Depuis lors, j'ai plus sérieusement étudié la question.

Les Ibériens avaient un ou plusieurs alphabets; les Basques sont les derniers restes de ce peuple; voilà ce que je conclus des passages des Anciens.

Les invasions périodiques des étrangers, suivies de guerres continuelles, ont fait disparaître la nationalité ibérique; à peine un débris, refoulé jusque dans les forêts de nos montagnes, a-t-il échappé à la ruine générale, mais réduit à peu près à l'état des Peaux-Rouges des forêts de l'Amérique; voilà ce que je suis porté à penser par suite de l'absence de toute inscription, de tout monument dans nos contrées.

L'Évangile a été apporté à nos pères par des prêtres latins; le clergé indigène s'est formé à leur école, en étudiant leur langue et leurs livres. Dès lors, quand même l'ancien alphabet n'eût pas encore complètement disparu, il devait infailliblement périr. Il est évident que la littérature basque, née des productions du clergé soumis à l'alphabet latin, devait suivre, quant au mode orthogra-



prique, les errements du latin et du roman; et plus tard, ceux du français et du castillan.

L'alphabet latin nous est grandement insuffisant. A mon sens, pour écrire le basque du Labourd selon une théorie scientifique, il ne faut pas moins de 50 caractères; encore que plusieurs porteront des signes, établissant des distinctions.

Or une étude phonétique générale de la langue, étendue à toutes les parties du Pays Basque, nécessiterait une addition de caractères et de signes. Il a fallu se contenter de l'alphabet latin que chaque dialecte emploie à sa façon particulière.

La consonne *F* dont vous me parlez, Monsieur, entre dans peu de mots, qui sont néologiques pour la plupart. On s'est demandé si ce son appartient au basque, et cela avec d'autant plus de raison que, suivant les lieux, il est parfois remplacé par *b*, *h*, *p*. Par exemple, *alferra*, est prononcé *auherra* en Soule et Basse Navarre, et *alperra* en Guipuscoa. On peut répondre à cela que l'influence du roman, usité dans nos environs, qui substitue le *h* au *f*, lui a nui. Le peu d'usage n'est pas un argument contre son existence, car on peut aussi demander pourquoi le *r* dur, foisonnant dans les mots, n'en commence aucun; pourquoi on trouve à peine un mot commençant par *ts*, *tz*, *tt*; pourquoi il n'y a qu'un tout petit nombre de substantifs commençant par *d*, quand la conjugaison n'y répugne pas; pourquoi les consonnes composées *bl*, *br*, *dr*, *fl*, *fr*, *kl*, *kr*, *gl*, *gr*, *pl*, *pr*, *pch*, *ps*, *pz*, sont excessivement rares et souvent évitées en changeant *pla* en *pala*, *kra* en *karra*, *kla* en *kala*, etc.

Le *f* existe; voilà le fait indéniable, qui rend les conjectures inutiles. La rareté de cette lettre vous a empêché de découvrir le *fh* dans ma traduction des Livres Saints. Voyez Job; 6-15. Isaïe, 14-23, etc.

Il arrive souvent que l'animation de la parole dans la conversation donne l'aspiration à des mots, qui ne l'ont pas par eux-mêmes. Les consonnes *p*, *t*, et surtout *f*, *k* et *s*, en sont particulièrement affectées. On peut dire encore que le *f* et *s* comportent naturellement un peu d'aspiration. Les changements que je signale dans, l'expression de la parole peuvent être comparés à l'onomatopée.

C'est en ce sens qu'on doit accepter le *sh* de Pruner-Bey et qu'Oihenart peut avoir raison de parler de *l*, *n*, *r*, aspirés. Mais la littérature n'admet pas ces différences, et on ne les trouve pas dans les livres.

Aussi, les mots que vous citez, *elhe*, *sinheste*, *erhi*, etc., se scan-

dent-ils de la manière suivante: *el-he*, *sin-hes-te*, *u-hi*. Ce sont les voyelles et non les consonnes qui sont aspirées. Les Grecs avaient raison de créer l'esprit rude pour exprimer l'aspiration, qui ne constitue pas un Son, mais seulement une modification de son. Cependant, ils n'ont pas été conséquents avec le principe, quand ils ont reçu le  $\omega$  et le  $\chi$ .

Du *ch*. J'admets parfaitement avec vous qu'il est singulier qu'on ait voulu représenter le son *ch*, par ces deux caractères, destinés dans leur individualité à toute autre chose. Cela ne se justifie que par la réserve qui a défendu toute addition aux éléments de l'alphabet latin.

Vous vous êtes arrêté, Monsieur, sur des paroles d'Oihenart relatives au *d* dans *amandi*. C'est là une forme diminutive, et ce mode s'étend au *s*, *z*, qui deviennent *ch*; au *n* qui devient *ñ*, au *t* qui devient *tt*, au *l* qui devient *ll*. *D* devient un vrai *j*. Ces changements, très employés dans la conversation, surtout avec les enfants à qui elles sont naturelles, n'apparaissent presque jamais dans les livres.

Tout comme le basque peut faire de *s* et *z* une diminutive en *ch*, de même il fait de *ch* une augmentation en *s* ou *z*. C'est ainsi que *chichta*, coup de pointe, devient *sista*, qui dit plus; on dit *churia*, blanc, et *zuria*; *chakhurra*, chien, et *zakhurra*. L'emploi des diminutives et augmentatives obéit à une règle de goût et de situation. Vous remarquerez que je dis *chakhurra*, pour le chien de Tobie; *zakhurra*, pour les chiens qui dévorèrent l'infâme Jézabel;

152. (A M. de Charencey. 30 juin 1870.)

... Il est regrettable que les ministres qui se sont succédé à l'Instruction publique n'aient pas activement poussé à l'étude des langues, dialectes et patois parlés en France. La linguistique en général y eût trouvé un grand intérêt; mais le français, en particulier, en eût tiré un avantage meilleur encore. Langue, littérature, droit municipal, droit coutumier, histoire, voilà le magnifique programme de votre projet de pétition, trop difficile peut-être à réaliser de prime abord. Où trouver assez de professeurs capables, et assez d'argent pour les rémunérer d'une manière convenable?

Un moyen plus pratique, surtout au début, serait ce me semble la distribution de prix périodiques. Il en naîtrait des spécialités, et tous les professeurs dont on aurait besoin, en même temps que leur utilité serait constatée par les faits.

Quoiqu'il en soit, mon concours est acquis à toute démarche

ayant pour but la fin à laquelle vous tendez, car il n'est que temps de faire quelque chose. Des pétitions communiquées aux cercles et réunions des diverses localités obtiendraient, je n'en doute pas, l'adhésion de la partie la plus éclairée des populations de nos provinces.

153. (A. M. Raymond. 7 juillet 1870.)

J'ai vu, d'une part, des auteurs soutenir avec une grande assurance les étymologies les plus saugrenues, et, de l'autre, des étymologies très difficiles expliquées avec une sagacité vraiment admirable. Cela m'a rendu aussi large que possible vis-à-vis des écrivains qui exposent simplement leurs conjectures et leurs raisons; tandis que je reste froid et sévère devant ceux qui tentent d'imposer leurs opinions par une argumentation tirée aux cheveux.

Dans ma réponse à votre lettre, je ne serai affirmatif que dans les choses clairement vues; pour le reste, je me contenterai de présenter des probabilités.

*Iri-sarrasketa* et *Irazketa* sont deux noms composés, indiquant des positions topographiques. Il arrive quelquefois qu'une maison ayant pris le nom de son propriétaire, l'explication étymologique est en contradiction avec la situation du lieu. Le cas est rare, mais non sans exemple. Je ne pense pas que *Irazketa* soit la contraction de *Iri-sarrasketa*. Notez la différence orthographique du *z* et du *s*. Je l'établis par intuition. Elle est essentielle et cependant ceux qui écrivent du français et non du basque, mettent partout des *s*, sans faire la distinction si importante du son fort et du son doux de certaines vieilles langues.

Partant de l'opinion que *Iri-sarrasketa* et *Irazketa* ne sont pas le même nom, je dis que le premier indique une maison ou un endroit bas où croissent le jonc et le saule, tandis que le second marque un lieu plus sain où croît la fougère, soit un plateau, soit quelque vallon.

Le radical *Iri* peut avoir deux significations, *ville* ou *jonc*; et ici, *sarrasqueta*, *saussaie*, me fait préférer le dernier sens. Des Basques vous diront que *ihi* et non *iri* sert à nommer le jonc; mais il faut observer que, dans les parties isolées et sauvages de plusieurs communes, des lieux et maisons portent les noms de *Iriztoki*, *Iriztokita*, jonchaie, lieu où croît le jonc, et leur situation rend l'étymologie évidente. D'ailleurs, le changement du *r* en *h* ou de *h* en *r* fournit dans ce même mot un second exemple: le village de Sarrasquette, en Basse Navarre, se dit en basque *Sahasketa*. Il importe

peu de savoir lequel de ces deux sons appartient au vrai radical; il suffit ici de constater le fait.

Je dis donc que *iri* doit être pris pour jonc dans le cas présent. C'est aussi la manière de décomposer souvent *Iriart*, nom très-commun et qui n'aurait pas de sens si on voulait l'expliquer uniquement par *ville entre*, au lieu de *jonc entre*.

Le nom *Irazketa* se décompose ainsi: *Ira-z-ke-eta*. *Ira*, radical de *iratze*, fougère; *-z*, lettre ajoutée par euphonie, comme on en voit d'autres exemples dans *iriztoki*, *iraztoki*, etc.; *ke* et *eta* sont deux affixes impliquant le sens pluriel de réunion. C'est ainsi que de *ametz*, chêne tauzin, quercus toza, on a fait *amezketa*; de *sahats*, saule, *sahasketa*; de *ira*, fougère, *irazketa*. L'adjonction de l'interfixe *ke* n'est pas commune. Ainsi, au lieu de *irazketa*, plusieurs maisons sont nommées *iratzeta*; d'autres, *ihartzeta*, par suite de cet usage de changer le *r* en *h* et vice versâ, comme dans *suhasketa* ou *saurasketa*.

Conclusion. *Qu'irazketa* soit la syncope de *iri-sarrasketa*, ce n'est pas inadmissible, mais ce n'est pas probable. Si on pouvait avoir la prononciation certaine de *irazketa* par les Basques, on aurait une clef sûre; dans *ira*, *iraitze*, vient le son *z*; dans *sahats*, le son *s*; cette distinction ne permet pas de confondre.

Je ne crois pas me tromper beaucoup en disant que *iri-sarrasketa* et *irazketa* ne désignent pas le même endroit, le premier signifiant lieu de joncs et de saules, le second lieu de fougères.

Il est encore possible que, dans le voisinage l'une de l'autre, deux maisons ont porté ces noms indiquant la nature de leurs positions respectives.

Je souhaite que ces explications vous soient utiles pour la solution de la difficulté qui vous occupe...

154. (Au prince Louis-Lucien. 19 septembre 1870.)

Nous espérions que l'hiver prochain vous reviendriez dans nos contrées pour mettre la dernière main à votre magnifique ouvrage de linguistique. Mais la politique est une envieuse qui poursuit même celui qui ne voulut jamais s'occuper d'elle, et elle porte ses atteintes jusque dans les cabinets d'étude, où elle est parfaitement ignorée.

Maintenant on se demande si le trouble actuel doit anéantir et faire perdre au monde savant les fruits de vos longs travaux. Tant de veilles et de labeurs seront-ils perdus pour la science? Je gémiss d'en voir la conclusion entravée. Aussi viens-je de grand

cœur me mettre à votre disposition pour compléter autant que possible les renseignements qui vous manquent encore...

**155.** (Au même. 12 février 1871.)

J'étais bien inquiet de la santé de V. A. J'ai enfin été heureux de la communication que m'a faite l'abbé Inchauspe...

Vous avez poursuivi avec courage le cours de vos études. Je m'en réjouis pour plusieurs raisons: d'abord, parce que la continuation de vos travaux est le meilleur préservatif de votre santé; ensuite, parce que j'aime ces mêmes études, et que je redoute de perdre la moindre parcelle du fruit de vos investigations. Que j'ai de joie de savoir qu'une portion du verbe ne court plus aucun danger... au risque de vous faire sourire, je vous dirai, Monseigneur, que je l'attends comme le cerf altéré désire l'eau pure du rocher.

Qu'il me soit donné de contribuer en quelque chose au complément de vos recherches, à l'accomplissement de l'œuvre, et j'en aurai plus de satisfaction que d'un bel avantage qui me viendrait d'ailleurs.

**156.** (Au même. 7 juin 1871.)

Voilà déjà longtemps que j'aurais dû satisfaire un désir de V. A., celui de compléter votre série des almanachs basques. La vente en avait cessé avant la réception de votre lettre. On me promettait des recherches à l'imprimerie...

J'espère que vous recevrez l'exemplaire de l'almanach que j'ai pu enfin jeter à la poste.

J'ai eu le plaisir de voir l'excellent abbé Inchauspe, qui s'enterre dans les affaires ecclésiastiques. Il vous prie d'excuser son silence qu'il promet de rompre prochainement.

**157.** (A M. Antoine d'Abbadie. 27 juillet 1871.)

J'ai reçu avec le plus grand plaisir votre bonne lettre du 21 dans ce Bardos, où j'ai si peu de communication avec le monde vivant. J'envoie aujourd'hui un commissionnaire à M. Lafont, pour réclamer le livre que vous avez bien voulu déposer chez lui. Je ne manquerai pas de remercier le P. Arana de son gracieux envoi, auquel je n'avais point de titre. Son attention ne m'en est que plus agréable.

Je continuerai volontiers à examiner les pièces du concours de poésie basque avec M. l'abbé Inchauspe.

Quant au voyage de Sare, auquel vous m'invitez, je l'entreprendrai de grand cœur, ne serait-ce que pour l'honneur de vous voir pendant un ou deux jours....

Il y a plusieurs mois que je n'ai pas de nouvelles du prince. Sa

denière lettre me faisait connaître que la goutte lui maltraitait la main droite, et que les douleurs qu'elle lui causait étaient parfois insupportables. Néanmoins, le prince continuait ses études...

Avez-vous connaissance d'un livre basque sur la cuisine? Il ne date que de 1865. Je n'en avais pas entendu parler, quand le hasard l'a mis, sous mes yeux. Il a été imprimé chez Cluzeau. Je compte en prendre un exemplaire à mon premier voyage à Bayonne, si toutefois l'édition ne se trouve pas épuisée.

Les journaux m'ont appris que vous avez accepté la mairie à Hendaye...

**J.-B. DARANATZ**

*(A suivre)*